

Aménagements aux abords du groupe scolaire des Perrières

21190, Corpeau



Présentation

Aménagements aux abords du groupe scolaire des Perrières (Corpeau) Corpeau commune de 954 habitants se situe en pied de la côte viticole entre Beaune et Chalon-sur-Saône en limite sud du département de la Côte d'Or. Son groupe scolaire se situe sur la rue de l'église dont la municipalité a souhaité **piétonniser un tronçon face aux problèmes de sécurité** posés par les va-et-vient des véhicules lors des entrées et sorties des classes. Le tronçon a donc été réaménagé en s'appuyant sur le **végétal** et sur deux matériaux durs. Une **Pierre** locale pour les bordures et les banquettes ; un **béton teinté taloché** pour les sols. Les surfaces d'enrobés et bordures routières ont été déposées, pour laisser place aux **végétaux** et à une allée ludique et accessible. Un dénivelé entre la rue et l'entrée du groupe scolaire a été valorisé en un **parvis** avec quelques gradines où l'on peut s'asseoir. Le projet s'est développé autour de deux principaux objectifs :

- faire évoluer les lieux d'un paysage de route à un **paysage de rue jardinée**,
- mettre aux **normes d'accessibilité** les entrées du groupe scolaire.

En répondant à ces objectifs, nous avons également relevés plusieurs défis relatifs à l'espace public et à l'idée de nature en ville dans un contexte urbain rural :

- **Végétaliser et désimperméabiliser**

L'idée d'une rue jardinée se traduit par la plantation d'arbres, de vivaces fleuries et de pelouse. Cela a considérablement fait diminuer le ratio des surfaces minérales et désimperméabilisé les sols.

- **Biodiversité**

L'attention a été portée sur la diversité et l'étalement dans la saison des vivaces et des essences d'arbres à fleur afin de favoriser les insectes pollinisateurs. Les ensembles de vivaces dans l'esprit "naturalistes" ont été réfléchis dans l'optique de la gestion ultérieure par les agents municipaux.

- **Se déplacer autrement**

L'ancienne rue devenue **rue-jardin** a fait évoluer les trajets en voiture vers le groupe scolaire d'une logique de boucle à celle de points de dépôts et de retournement. A cette contrainte s'additionne l'intérêt d'un lieu où le déplacement à pied, à vélo et aussi en petites roues est facilité (par le choix du béton teinté qui est lisse et adhérent).

- Espace public soutenable - écolonomies

Nous avons fait l'économie financière et carbonée de certains travaux que nous n'avons pas eu à faire en pensant différemment la conception du projet. Par exemple, les espaces verts sont infiltrants, nous n'avons donc pas tiré de nouvelles tranchées de réseaux. La proximité des carrières de Comblanchien nous a aussi permis de minimiser le transport des pierres.

Lauréat des Défis urbains 2019 – Catégorie Espaces publics : <https://www.defisurbains.fr/edition-2019/laureats.html>

Programme

Mise en accessibilité, piétonisation, espace verts, désimperméabilisation.

Mots clés ACCESSIBILITE - AMENAGEMENT - AMENAGEMENT DES ABORDS - BANC - BETON - BIODIVERSITE - ESPACE PIETONNIER - GROUPE SCOLAIRE - PIERRE - PLACE PUBLIQUE - RUE PIETONNE - VEGETALISATION

Concepteur(s) Atelier Olivier Lesage paysagiste concepteur

Maître(s) d'ouvrage(s) Commune de Corpeau

Types de réalisation Aménagement urbain

Année de réalisation 2018

Surface(s) 1770 m2

Coûts 151 000€ TTC

Crédit photos © Atelier Olivier Lesage paysagiste concepteur

Date de mise à jour 22/01/2020

